

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre de gestion de la FPT 76
Autre établissement public administratif local

Numéro SIRET : 28760002700042
Poste comptable : Centre des finances publiques de Maromme

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	44
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	46
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	78.37 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6.56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.62 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération du 22/01/2026 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	8 932 529,80	8 970 725,80	6 892 829,56	A1 6 731 025,56
Investissement	176 140,32	238 745,79 (3)	2 643 312,25	A2 2 705 917,72
Fonctionnement	8 756 389,48	8 731 980,01 (4)	4 049 517,31	A3 4 025 107,84

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	6 731 025,56
Investissement	A2 + B2	2 705 917,72
Fonctionnement	A3 + B3	4 025 107,84

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou délimités de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		678 670,00	723 250,00

		+	+	=
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	0,00	(si solde positif)
			0,00	0,00
		=	=	=
Total de la section d'investissement (2)			678 670,00	723 250,00

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		9 729 998,00	9 635 670,00

		+	+	=
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	0,00	(si excédent)
			0,00	94 328,00
		=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)			9 729 998,00	9 729 998,00

TOTAL DU BUDGET (4)			10 408 668,00	10 453 248,00
---------------------	--	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	80 775,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	100 328,04	0,00	245 670,00	245 670,00	245 670,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	495 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
Total des dépenses d'équipement		676 103,04	0,00	628 670,00	628 670,00	628 670,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		676 103,04	0,00	628 670,00	628 670,00	628 670,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	726 340,04	0,00	678 670,00	678 670,00	678 670,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	678 670,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 660,00	0,00	19 250,00	19 250,00	19 250,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes financières		503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00

TOTAL	791 005,00	0,00	723 250,00	723 250,00	723 250,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	723 250,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

154 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Centre de gestion de la FPT 76 - Budget CDG 76 - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 239 383,00	0,00	1 273 333,00	1 273 333,00	1 273 333,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 235 325,00	0,00	7 465 865,00	7 465 865,00	7 465 865,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	869 580,00	0,00	781 800,00	781 800,00	781 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 344 288,00	0,00	9 520 998,00	9 520 998,00	9 520 998,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 354 288,00	0,00	9 525 998,00	9 525 998,00	9 525 998,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00

TOTAL	9 641 633,00	0,00	9 729 998,00	9 729 998,00	9 729 998,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 729 998,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	55 000,00	0,00	79 700,00	79 700,00	79 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 065 855,00	0,00	8 705 370,00	8 705 370,00	8 705 370,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	933 650,00	0,00	790 280,00	790 280,00	790 280,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 600,00	0,00	10 320,00	10 320,00	10 320,00
Total des recettes de gestion courante		9 156 105,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 164 805,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	9 215 042,00	0,00	9 635 670,00	9 635 670,00	9 635 670,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 328,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 729 998,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	154 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		50 000,00	50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	23 000,00	0,00	23 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	245 670,00	0,00	245 670,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	360 000,00	0,00	360 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	628 670,00	50 000,00	678 670,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	678 670,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 273 333,00		1 273 333,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 465 865,00		7 465 865,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	781 800,00	0,00	781 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	204 000,00	204 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	9 525 998,00	204 000,00	9 729 998,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 729 998,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Centre de gestion de la FPT 76 - Budget CDG 76 - BP - 2026

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 250,00	0,00	19 250,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		204 000,00	204 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00		500 000,00
Recettes d'investissement – Total		519 250,00	204 000,00	723 250,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	723 250,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	79 700,00		79 700,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 705 370,00		8 705 370,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	790 280,00		790 280,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 320,00	0,00	10 320,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	50 000,00	50 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 585 670,00	50 000,00	9 635 670,00

Centre de gestion de la FPT 76 - Budget CDG 76 - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			94 328,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 729 998,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	726 340,04	0,00	0,00	678 670,00	678 670,00	0,00	678 670,00	678 670,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 775,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	100 328,04	0,00	0,00	245 670,00	245 670,00	0,00	245 670,00	245 670,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	495 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	676 103,04	0,00	0,00	628 670,00	628 670,00	0,00	628 670,00	628 670,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	676 103,04	0,00	0,00	628 670,00	628 670,00	0,00	628 670,00	628 670,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 237,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	50 237,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)					0,00
--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées					678 670,00
--	--	--	--	--	------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	791 005,00	0,00	723 250,00	723 250,00	723 250,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 660,00	0,00	19 250,00	19 250,00	19 250,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes financières	503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	---------	------------------------	---------------------	---

Total des recettes d'investissement cumulées				723 250,00
--	--	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	726 340,04	0,00	0,00	678 670,00	678 670,00	0,00	678 670,00	678 670,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 775,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2031 Frais d'études	73 335,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051 Concessions, droits similaires	7 440,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	100 328,04	0,00	0,00	245 670,00	245 670,00	0,00	245 670,00	245 670,00
21311 Bâtiments administratifs	593,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		64 500,00	64 500,00	0,00	64 500,00	64 500,00
2181 Install. générales, agencements	6 746,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
21838 Autre matériel informatique	82 700,00	0,00		43 390,00	43 390,00	0,00	43 390,00	43 390,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	288,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00		20 700,00	20 700,00	0,00	20 700,00	20 700,00
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		24 080,00	24 080,00	0,00	24 080,00	24 080,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	495 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00
2313 Constructions	315 000,00	0,00		360 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	676 103,04	0,00	0,00	628 670,00	628 670,00	0,00	628 670,00	628 670,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	676 103,04	0,00	0,00	628 670,00	628 670,00	0,00	628 670,00	628 670,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	50 237,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	50 237,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	237,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1542	Provisions pour compte épargne temps	50 000,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	50 237,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	791 005,00	0,00	723 250,00	723 250,00	723 250,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 660,00	0,00	19 250,00	19 250,00	19 250,00
10222 FCTVA	3 660,00	0,00	19 250,00	19 250,00	19 250,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes financières	503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	503 660,00	0,00	519 250,00	519 250,00	519 250,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00
1542 Provisions pour compte épargne temps	50 000,00		0,00	0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	5 050,00		0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	3 650,00		0,00	0,00	0,00
28031 Frais d'études	1 440,00		1 440,00	1 440,00	1 440,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	69 414,97		53 239,62	53 239,62	53 239,62
281311 Bâtiments administratifs	829,32		829,32	829,32	829,32
28151 Réseaux de voirie	1 280,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28158	Autres inst. matériel, outill. techniques	1 867,20		1 867,20	1 867,20	1 867,20
28181	Installations générales, aménagt divers	4 808,57		3 727,39	3 727,39	3 727,39
281828	Autres matériels de transport	59 389,65		62 567,49	62 567,49	62 567,49
281838	Autre matériel informatique	53 404,30		49 254,01	49 254,01	49 254,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 348,64		23 899,86	23 899,86	23 899,86
28185	Matériel de téléphonie	0,00		342,00	342,00	342,00
28188	Autres immo. corporelles	10 862,35		6 833,11	6 833,11	6 833,11
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		287 345,00		204 000,00	204 000,00	204 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 641 633,00	0,00	0,00	9 729 998,00	9 729 998,00	0,00	9 729 998,00	9 729 998,00
011	Charges à caractère général (3)	1 239 383,00	0,00	0,00	1 273 333,00	1 273 333,00	0,00	1 273 333,00	1 273 333,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 235 325,00	0,00		7 465 865,00	7 465 865,00		7 465 865,00	7 465 865,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	869 580,00	0,00	0,00	781 800,00	781 800,00	0,00	781 800,00	781 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	9 344 288,00	0,00	0,00	9 520 998,00	9 520 998,00	0,00	9 520 998,00	9 520 998,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles	9 354 288,00	0,00	0,00	9 525 998,00	9 525 998,00	0,00	9 525 998,00	9 525 998,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	287 345,00			204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	287 345,00			204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)				0,00
---------------------------------------	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées				9 729 998,00
---	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats défilés ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	9 215 042,00	0,00	9 635 670,00	9 635 670,00	9 635 670,00
016	APA	55 000,00	0,00	79 700,00	79 700,00	79 700,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 065 855,00	0,00	8 705 370,00	8 705 370,00	8 705 370,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	933 650,00	0,00	790 280,00	790 280,00	790 280,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	101 600,00	0,00	10 320,00	10 320,00	10 320,00
Total des recettes de gestion des services		9 156 105,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 164 805,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					94 328,00
---------------------------------------	--	--	--	--	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					9 729 998,00
---	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à rattachier les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	TOTAL	9 641 633,00	0,00	0,00	9 729 998,00	9 729 998,00	0,00	9 729 998,00	9 729 998,00
	Charges à caractère général (4)	1 239 383,00	0,00	0,00	1 273 333,00	1 273 333,00	0,00	1 273 333,00	1 273 333,00
6041	Achats d'études	8 000,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6042	Achats de prestations de services	13 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 200,00	0,00		12 690,00	12 690,00	0,00	12 690,00	12 690,00
60636	Habillemeent et vêtements de travail	1 600,00	0,00		1 910,00	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00		13 250,00	13 250,00	0,00	13 250,00	13 250,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	7 000,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 700,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
611	Contrats de prestations de services	192 030,00	0,00		236 813,00	236 813,00	0,00	236 813,00	236 813,00
6132	Localions immobilières	18 200,00	0,00		35 020,00	35 020,00	0,00	35 020,00	35 020,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	10 580,00	0,00		12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00	12 050,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 500,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	190 470,00	0,00		190 445,00	190 445,00	0,00	190 445,00	190 445,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6168	Autres primes d'assurance	24 000,00	0,00		28 850,00	28 850,00	0,00	28 850,00	28 850,00
6182	Documentation générale et technique	23 280,00	0,00		24 860,00	24 860,00	0,00	24 860,00	24 860,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 270,00	0,00		46 540,00	46 540,00	0,00	46 540,00	46 540,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	100 000,00	0,00		95 200,00	95 200,00	0,00	95 200,00	95 200,00
62268	Autres honoraires, conseils	12 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	19 782,00	0,00		23 984,00	23 984,00	0,00	23 984,00	23 984,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	25 820,00	0,00		21 081,00	21 081,00	0,00	21 081,00	21 081,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6237	Publications	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	4 100,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	43 150,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
6261	Frais d'affranchissement	37 700,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 150,00	0,00		23 950,00	23 950,00	0,00	23 950,00	23 950,00
6281	Concours divers (cotisations)	147 650,00	0,00		97 910,00	97 910,00	0,00	97 910,00	97 910,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	72 500,00	0,00		72 800,00	72 800,00	0,00	72 800,00	72 800,00
62878	Remb. frais à des tiers	10 201,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6288	Autres services extérieurs	7 300,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 235 325,00	0,00		7 465 865,00	7 465 865,00		7 465 865,00	7 465 865,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	85 395,00	0,00		88 551,00	88 551,00		88 551,00	88 551,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 348,00	0,00		22 138,00	22 138,00		22 138,00	22 138,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	42 695,00	0,00		44 277,00	44 277,00		44 277,00	44 277,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 810,00	0,00		13 281,00	13 281,00		13 281,00	13 281,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 871 127,00	0,00		1 782 423,00	1 782 423,00		1 782 423,00	1 782 423,00
64112	SFT, indemnité de résidence	23 775,00	0,00		29 935,00	29 935,00		29 935,00	29 935,00
64113	NBI	22 137,00	0,00		20 503,00	20 503,00		20 503,00	20 503,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	658 421,00	0,00		620 464,00	620 464,00		620 464,00	620 464,00
64131	Rémunérations	1 702 312,00	0,00		1 918 010,00	1 918 010,00		1 918 010,00	1 918 010,00
64132	SFT, indemnité de résidence	9 630,00	0,00		11 568,00	11 568,00		11 568,00	11 568,00
64138	Primes et autres indemnités	401 400,00	0,00		494 798,00	494 798,00		494 798,00	494 798,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 321,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
642	Indemnités jury soumiss cotis. sociales	14 852,00	0,00		12 278,00	12 278,00		12 278,00	12 278,00
6431	Personnel pris en charge	254 434,00	0,00		206 669,00	206 669,00		206 669,00	206 669,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	941 606,00	0,00		998 055,00	998 055,00		998 055,00	998 055,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	882 161,00	0,00		916 602,00	916 602,00		916 602,00	916 602,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	85 876,00	0,00		96 721,00	96 721,00		96 721,00	96 721,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 642,00	0,00		40 521,00	40 521,00		40 521,00	40 521,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 445,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 500,00	0,00		42 956,00	42 956,00		42 956,00	42 956,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	82 440,00	0,00		85 029,00	85 029,00		85 029,00	85 029,00
6488	Autres	2 998,00	0,00		3 086,00	3 086,00		3 086,00	3 086,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	869 580,00	0,00	0,00	781 800,00	781 800,00	0,00	781 800,00	781 800,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	0,00	0,00		360,00	360,00	0,00	360,00	360,00
65311	Indemnités de fonction	52 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 200,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6568	Autres participations	309 000,00	0,00		274 000,00	274 000,00	0,00	274 000,00	274 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	350 000,00	0,00		261 000,00	261 000,00	0,00	261 000,00	261 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	43 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	17 990,00	0,00		109 140,00	109 140,00	0,00	109 140,00	109 140,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65818	Autres	83 890,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		29 300,00	29 300,00	0,00	29 300,00	29 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 344 288,00	0,00	0,00	9 520 998,00	9 520 998,00	0,00	9 520 998,00	9 520 998,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles		9 354 288,00	0,00	0,00	9 525 998,00	9 525 998,00	0,00	9 525 998,00	9 525 998,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	287 345,00			204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	3 650,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	5 050,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	228 645,00			204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		287 345,00			204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état H9 pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 215 042,00	0,00	9 635 670,00	9 635 670,00	9 635 670,00
013	Atténuations de charges (3)	55 000,00	0,00	79 700,00	79 700,00	79 700,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	55 000,00	0,00	79 700,00	79 700,00	79 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 065 855,00	0,00	8 705 370,00	8 705 370,00	8 705 370,00
706881	Colisations obligatoires	2 580 000,00	0,00	2 760 000,00	2 760 000,00	2 760 000,00
706882	Colisations additionnelles	205 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
706883	Colisations des organismes non affiliés	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
706884	Produits titre gest* contrats assurances	340 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
706888	Autres	3 402 460,00	0,00	3 726 100,00	3 726 100,00	3 726 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 135 000,00	0,00	1 235 000,00	1 235 000,00	1 235 000,00
708771	Remb. frais conseils de discipline	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
708773	Remb. frais coût lauréat	130 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	52 395,00	0,00	163 270,00	163 270,00	163 270,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	933 650,00	0,00	790 280,00	790 280,00	790 280,00
744	FCTVA	1 150,00	0,00	3 280,00	3 280,00	3 280,00
7472	Participation régions	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
747882	Contribut° pour personnel privé d'emploi	551 500,00	0,00	475 000,00	475 000,00	475 000,00
747888	Autres	350 000,00	0,00	281 000,00	281 000,00	281 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 600,00	0,00	10 320,00	10 320,00	10 320,00
75888	Autres	101 600,00	0,00	10 320,00	10 320,00	10 320,00
Total des recettes de gestion des services		9 156 105,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 164 805,00	0,00	9 585 670,00	9 585 670,00	9 585 670,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	237,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnmt courant	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		50 237,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		24-06-2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2183 Matériel de bureau et informatique	5	25/09/2023
L	Autres matériels	5	25/09/2023
L	Logiciels de bureautique	4	25/09/2023
L	Logiciels métiers	5	25/09/2023
L	Mobilier divers	10	25/09/2023
L	Mobilier fauteuil de travail	7	25/09/2023
L	Ordinateurs de bureau, écrans, imprimantes, scanners, etc.	5	25/09/2023
L	Ordinateurs portables, tablettes, casques téléphoniques	3	25/09/2023
L	Programme système serveur	6	25/09/2023
L	Serveur informatique	6	25/09/2023
L	site WEB	2	25/09/2023
L	Téléphonie fixe	6	25/09/2023
L	Téléphonie mobile	2	25/09/2023
L	Véhicules automobiles	5	25/09/2023

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	50 000,00		136 495,00	186 495,00	0,00	186 495,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	50 000,00		136 495,00	186 495,00	0,00	186 495,00
Provision CET 2024	0,00	01/01/2024	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provision CET complémentaire 2023	0,00	04/06/2024	86 495,00	86 495,00	0,00	86 495,00
Provision CET 2026	50 000,00	01/01/2026	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	50 000,00		136 495,00	186 495,00	0,00	186 495,00
TOTAL PROVISIONS	50 000,00		136 495,00	186 495,00	0,00	186 495,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		69,17	0,00	69,17	66,17	0,00	66,17
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	1,57	0,00	1,57	1,57	0,00	1,57
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Directeur Général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services adjoint	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	13,60	0,00	13,60	13,60	0,00	13,60
Rédacteur principal de 2ème classe	B	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Secrétaire de Mairie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		20,50	0,00	20,50	20,50	0,00	20,50	16,50	0,00	16,50
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux Hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux classe normale	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Médecin agréé	A	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	7,50	0,00	7,50
Psychologue classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue de classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien de laboratoire médical	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
psychologue	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vétérinaire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation du patrimoine	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant du patrimoine principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

EMPLOIS NON CITES (1) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		112,67	0,00	112,67	105,67	0,00	105,67	105,67

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	381	0,00	A L 332-8 2	A
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	452	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	499	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	469	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	611	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	611	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	653	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	444	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	611	0,00	A L 332-8 2	A
Attaché	A	ADM	469	0,00	A L 332-8 2	A
Infirmier	A	MS	544	0,00	A L 332-8 2	A
Infirmier	A	MS	653	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	A L 332-8 2	A
Ingénieur principal	A	TECH	791	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	A L 332-8 2	A

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin hors classe	A	MT	HEB Bis	0,00	AL 332-8 2	A
Médecin hors classe	A	MS	HEB Bis	0,00	AL 332-8 2	A
Psychologue de classe normale	A	MS	444	0,00	AL 332-8 2	A
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	AL 332-8 2	A
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	AL 332-8 2	A
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	567	0,00	AL 332-8 2	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 100 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 332-8 du CGFP dont la limite de l'ancienneté de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois collectifs territoriaux ou établissements mentionnés à l'article L. 332-8 du CGFP dont la limite de l'ancienneté de travail est inférieure à 50 %.
332-8-7 : Emplois collectifs territoriaux ou établissements mentionnés à l'article L. 332-8 du CGFP dont la limite de l'ancienneté de travail est inférieure à 50 %.
332-8-8 : Emplois collectifs territoriaux ou établissements mentionnés à l'article L. 332-8 du CGFP dont la limite de l'ancienneté de travail est inférieure à 50 %.
332-10 : Contrat à durée déterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial concerné remplissant l'échelon de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	723 250,00	723 250,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	723 250,00	723 250,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		723 250,00	III 723 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		19 250,00	19 250,00
10222	FCTVA	19 250,00	19 250,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		704 000,00	704 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
1542	Provisions pour compte épargne temps	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 440,00	1 440,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	53 239,62	53 239,62
281311	Bâtiments administratifs	829,32	829,32
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 867,20	1 867,20
28181	Installations générales, aménagt divers	3 727,39	3 727,39
281828	Autres matériels de transport	62 567,49	62 567,49
281838	Autre matériel informatique	49 254,01	49 254,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 899,86	23 899,86
28185	Matériel de téléphonie	342,00	342,00
28188	Autres immo. corporelles	6 833,11	6 833,11
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	500 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

Centre de gestion de la FPT 76 - Budget CDG 76 - BP - 2026

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 24/11/2025

Présenté par Le Président,
A Isneauville, le 23/01/2026



Délibéré par l'assemblée, réunie en session
Ordinaire A Isneauville, le 23/01/2026

Les membres de l'assemblée délibérante



Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le

et de la publication le

A Isneauville, le 23/01/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.